

SAUVEGARDE PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte rendu de réunion
Mardi 14 décembre 2021
Salle 3
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 12 octobre 2021 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Permis de construire d'adhérents :

- Prise de contact le 10/11 par une personne de Méan-Penhoet pour un permis de construire. Réponse de SPCNE : L'intérêt à agir ne concerne que les adhérents. Cette personne n'a toujours pas adhéré.
- Reçu le 10/11 une alerte de Madame Simon concernant la parcelle CS621 (75 Bd Albert 1^{er}) : Une "déclaration préalable" pour création d'un lot à bâtir a été accordée. Affaire à suivre. Autorisation d'abattage d'arbres qui a commencé.
- Parcelle YL66 : Un promoteur envisage la construction de 3 bâtiments sur un ensemble de 4 parcelles à St-Nazaire. Or, pour une partie de la parcelle YL66, une erreur matérielle (classement en UAb1, constructible, au lieu de UQb, non constructible) a été constatée, reconnue par les services de La Carene le 20 juillet 2020 avec engagement d'une correction dans la première modification du PLUi. Correction toujours non faite. Nous craignons que la demande permis de construire ne soit faite avant la correction. SPCNE va écrire à la Mairie et à la Carene pour demander expressément cette correction.

2. EOLIEN en MER :

Reçu le 25/11 une invitation à une conférence "en ligne" par le Centre National du Débat public le 07/12. Sujet proposé : Éolien en mer, éclairage de la part du Centre National du Débat public. SPCNE y a participé. Aucun intérêt.

3. Conseil Développement de la CARENE :

- Reçu le 25/11 une invitation du Conseil de Développement de la Carene à une séance plénière le 02/12. Sujet proposé : Débattre sur la participation citoyenne à l'échelle de la CARENE. Les associations sont de moins en moins représentées au Conseil de Développement, les membres essentiellement de la commune de St-Nazaire.
- Reçu, le 29/11, les documents relatifs aux ateliers « Projet de Territoire CARENE » de mai et octobre 2021.

4. Conseil de quartier St-Marc :

- Reçu le 04/11 une invitation à une soirée découverte des activités qui seront à disposition du public pour rencontrer le collectif l'Effet Mer et ses partenaires et Communiquer sur les différents ateliers existants et à venir (Initiatives associatives et citoyennes).
- Les nouveaux membres du Conseil de quartier ont été retenus, il n'y aura plus d'associations mais notre Vice-président a été tiré au sort parmi les candidatures individuelles.

5. Commissions de Suivis de Sites :

- **CSS de Donges : Total, Atargaz, SFDM.**

Réunion de la commission le 24/09/2021

Reçu le Compte-rendu de la CSS le 29/10 :

Renouvellement des membres et désignation de l'Association des Acteurs Économiques de bonne

Sauvegarde et Protection de la Corniche Nazairienne et de son Environnement

Siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 18 41 - Fax 02 40 00 98 50 - E-mail: spcne44@yahoo.fr – Site internet : www.spcne.org

Page 1 / 3

Nouvelle (AAEBN).

L'arrêt complet d'activités de Total, était une opportunité de faire un point 0 sur l'analyse de l'air et des effluents. Malgré la mise en place de l'étude de zones cela n'a pas été fait

- **CSS du site de Cuneix :**

SPCNE est membres du collège « Associations » dans cette Commission de Suivi de Site Réunion de la commission le 08/10/2021. Surveillance des casiers. IL est envisagé l'installation de panneaux photovoltaïques dans les années à venir. En attente du compte rendu. Nous pourrions répondre en précisant que lors de la CSS de Montoir, il a été dit clairement que lorsqu'il y a le feu dans les panneaux photovoltaïques, les pompiers n'interviennent pas, ils protègent seulement les installations extérieures.

Le zonage du Plan Local d'Urbanisme pour ce site entre autres a fait l'objet d'une enquête publique pour être modifié du 04/10 au 04/11.

Reçu le rapport et compte-rendu du commissaire enquêteur qui répond à la contribution de SPCNE dénonçant le fait que les erreurs matérielles sur 4 parcelles cadastrales, mises en évidence lors de l'enquête publique de mise en place du PLUI, n'ont toujours pas été corrigées, malgré 3 mises à jour, 1 modification simplifiée et 1 modification. La correction doit être faite lors de la modification n°2.

- **CSS SFDM Parc B :**

Réunion de la commission le 14/10/2021

Reçu le compte-rendu le 28/11/2021

Étude technique réalisée suite à la révision de l'analyse du risque de foudre. Réexamen de l'Étude De Danger attendu 1er semestre 2022.

Suite à la catastrophe Lubrizol, compléments apportés à l'Étude De Dangers. Le Plan d'Opérations Internes est revu.

- **CSS Montoir : Yara France, Elengy, Idéa service vrac.**

SPCNE est membres du collège « Associations » dans cette Commission de Suivi de Site

Réunion de la commission le 19/10/2021

Reçu, le compte-rendu le 09/12/2021.

YARA : Mise en place d'un dispositif de surveillance renforcée.

7 Visites de la DREAL :

2 visites suite à incidents suivies d'actions correctives.

5 visites avec constats de non-conformité suivies d'actions correctives

ELENGY :

5 Visites de la DREAL dont 1 qui s'est soldée par des non conformités électriques /organisation avec actions correctives Non conformités foudre :

IDEA Service vrac :

Demande de retrait des ICPE classées SEVESO seuil haut arrêt de stockage d'engrais.

Installations photovoltaïques modifiées

- **CSS du site de Keraline (l'installation de stockage de déchets non dangereux) à Herbignac**

SPCNE est membres du collège « Associations » dans cette Commission de Suivi de Site

Réunion de la commission le 21/10/2021.

L'exploitation est à l'heure actuelle en attente d'un nouvel arrêté préfectoral officialisant le passage en post-exploitation. Des réflexions sur l'usage en post-exploitation seront menées au cours de l'année 2021 (Ferme photovoltaïque).

Attente de compte-rendu.

- **CSS Rabas Protec :**

Reçu de la Sous-Préfecture, le 05/10/2021, un courrier confirmant la participation de la SPCNE aux commissions de suivi de site de Stelia aerospace et Rabas Protec à Saint-Nazaire.

Réunion de la Commission le 19/11/2021 à la sous-préfecture de St-Nazaire.

Le donneur d'ordre, jusque-là était AIRBUS mais suite aux confinements et l'impact sur le monde aéronautique, la Société Rabas-Protex a décidé de se diversifier en répondant à un appel d'offre. Dossier en cours d'instruction. Attente de compte-rendu

6. COURRIERS :

- Reçu le 05/11 un arrêté préfectoral qui rend à nouveau obligatoire le port du masque dans les lieux soumis au passe sanitaire, à partir du lundi 8 novembre et jusqu'au mercredi 8 décembre 2021. L'ensemble des salles municipales est soumis à cette obligation.
- Reçu le 21/11 une invitation de Madame la Députée pour le 26//11 pour présenter le bilan de son mandat. Malheureusement, pour des raisons sanitaire la salle étant trop petite nous n'avons pas été retenu. Par contre, l'attaché parlementaire a proposé une rencontre individualisée.
- Reçu, de Groupama, l'attestation d'assurance pour l'année 2022 à transmettre à la Maison des Associations.